



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1762-03**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1762-03 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement relatif au Régime complémentaire de retraite
des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion n° 1762**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 4 novembre 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 5 novembre 2024.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca